



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 12 juin 2019
N° 1263

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence sur le partage de la valeur entre les entreprises et les salariés

Bruno Le Maire a introduit la conférence sur le partage de la valeur, qui s'est tenue hier mardi 11 juin au ministère de l'Économie et des Finances.

Cette conférence a permis de mobiliser les représentants des entreprises sur l'objectif fixé par le Gouvernement d'un doublement du nombre de salariés couverts par un dispositif d'intéressement ou de participation, pour atteindre 3 millions de salariés à la fin 2020.

Bruno Le Maire a rappelé l'ensemble des outils mis en œuvre dans la loi PACTE pour développer le partage de la valeur en faveur des salariés : suppression du forfait social pour les entreprises de moins de 250 salariés, engagement de négociations au niveau des branches d'ici à la fin 2020, simplification des procédures grâce à un accord-type simplifié, sécurisation juridique des exonérations de charges sociales sur l'ensemble de la durée de l'accord.

A cette occasion, le ministre a reçu le rapport établi par **Thibault Lanxade** et **François Perret**, ambassadeurs à l'intéressement et à la participation, dans le cadre de la mission de sensibilisation des entreprises qui leur avait été confiée par **Bruno Le Maire** et **Muriel Pénicaud**, ministre du Travail. Les conclusions de cette mission, tirées de leurs échanges avec un grand nombre de chefs d'entreprise dans l'ensemble des régions françaises, mettent en évidence des pistes complémentaires d'amélioration et de simplification des dispositifs de partage de la valeur.

Bruno Le Maire a déclaré :

« Le partage de la valeur en faveur des salariés est au cœur du programme économique du président de la République : c'est à la fois une question de justice sociale et d'efficacité économique. Nous devons tout faire pour atteindre l'objectif d'un doublement du nombre de salariés bénéficiant de l'intéressement et de la participation d'ici à la fin 2020. Grâce à la mission conduite par Thibault Lanxade et François Perret, nous avons marqué une étape décisive pour présenter et expliquer cette priorité sur le terrain, au plus près des entreprises. Nous examinerons avec la plus grande attention les propositions qui ont découlé de ces échanges, pour accélérer la mise en œuvre du partage de la valeur dans les PME. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr